

Image not found or type unknown



Cumul carrière et nombre de trimestres

Par **Brice59310**, le **13/02/2019** à **10:54**

Bonjour, je suis né en 1969 et j'ai effectué une carrière de 22 ans dans l'armée pour laquelle je touche déjà une pension et dont je totalise 33 annuités. Je retravaillé depuis 2011 et j'aimerais arrêter à 60 ou 62 ans, cela sera-t-il possible et si en serais-t-il de ma pension civile? Montant minimum ?? Merci à vous. fabrice